

| | | | |
|---|---------------------|-------------------|--|
| BEP – Secteur industriel et secteur tertiaire | | | |
| SUJET | Session 2010 | Durée : 1H | Coefficient 1 Industriel. 2 Tertiaire |
| Épreuve : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE Code : HG-N062010M | | | |

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

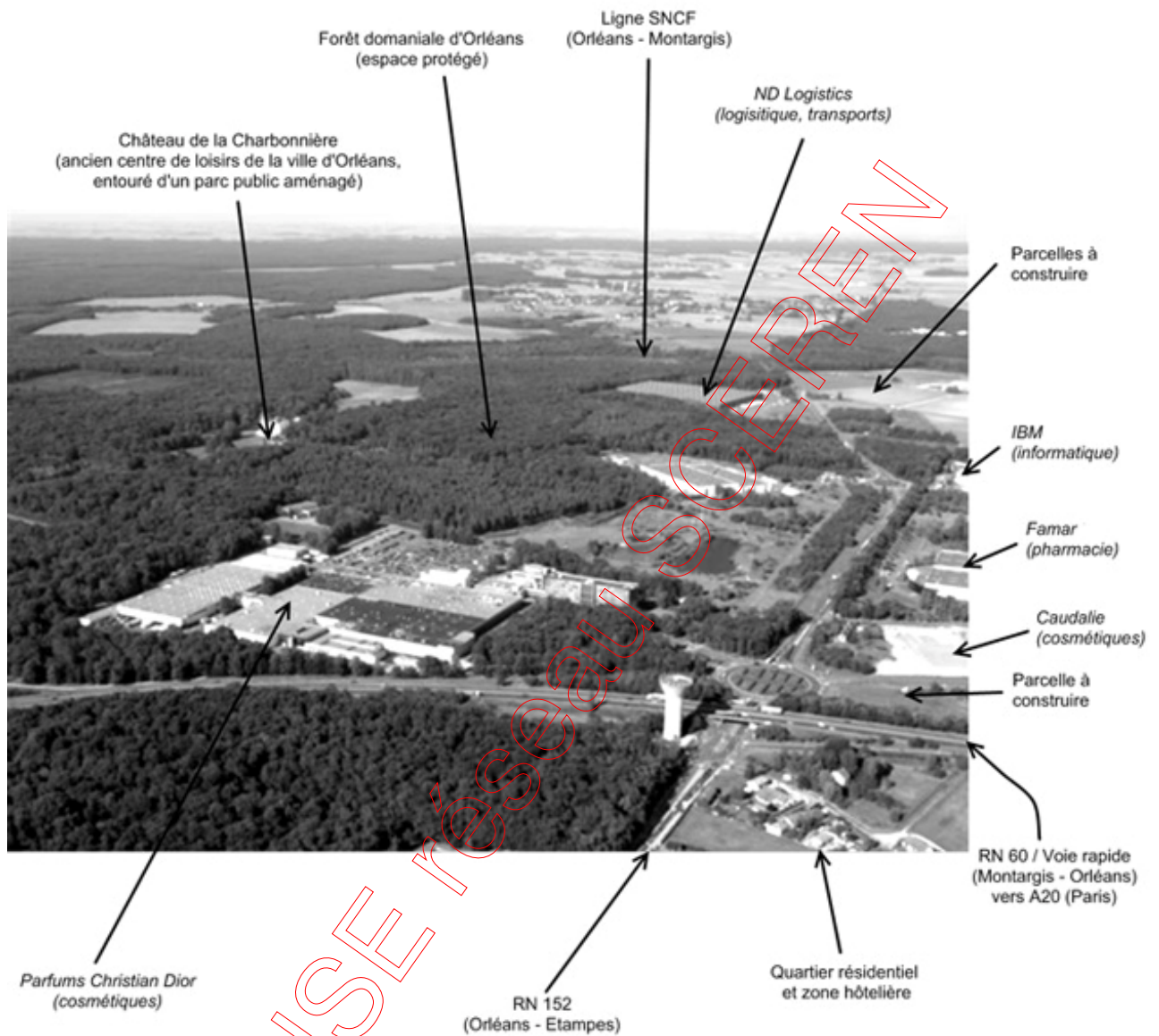
L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

BNSE réseau SCÉNEN

-SUJET-

**L'ORGANISATION DES NOUVEAUX ESPACES DE L'INDUSTRIE :
L'EXEMPLE DU PARC TECHNOLOGIQUE
ORLÉANS- CHARBONNIÈRE.**

BNSE réseau SCÉREN

Document 1 : Le parc technologique de la Charbonnière à Saint Jean de Braye, près d'Orléans.D'après <http://www.zonedactivites.org/>

Document 2 : Affiche promotionnelle du parc technologique Orléans-Charbonnière.



Un parc en plein développement dans le plus profond respect de la nature

Travailler à Orléans Charbonnière, c'est tout d'abord se rendre chaque jour dans un parc au cœur de la forêt, un cadre naturel exceptionnel de plus de 220 hectares d'espaces boisés classés.

« Nous souhaitons un site d'activité qui corresponde à notre image high-tech »
Pierre Morel, le P D G d'Alstef explique son choix d'implantation

Ancien parc municipal, surnommé à l'origine « Technopole Écopole », le Parc Technologique Orléans Charbonnière (PTOC) s'étend sur près de 500 hectares et sur trois communes : Boigny-sur-Bionne, Marigny-les-Usages et Saint-Jean-de-Braye. Véritable écran de verdure en bordure de la première forêt domaniale de France (la forêt d'Orléans), le PTOC bénéficie de réels atouts économiques avec la proximité du centre urbain, d'une voie rapide et du rail. Les entreprises ne s'y sont pas faites attendre : de très prestigieuses sociétés ont pris leur quartier sur la zone.

Un cahier des charges d'implantation exigeant

Si le Parc Technologique Orléans Charbonnière est si agréable à visiter, ce n'est pas dû au hasard mais à des critères très précis en matière d'implantation.

En effet, choisir le PTOC, c'est s'engager à construire un bâtiment de grande qualité architecturale et la plupart du temps, caché au milieu des bois ou entouré d'un espace paysager. Par ailleurs, les secteurs d'activité sont soigneusement sélectionnés : la priorité est donnée à la cosmétique, la pharmacie, l'informatique mais aussi aux sociétés de production à valeur ajoutée. Toute demande d'implantation doit être validée par le comité de pilotage, ce qui garantit la qualité des projets sélectionnés.

Parmi les entreprises implantées dans le Parc :

- Alstef
- Lexmark
- Amazon.fr
- Caudalie
- IBM
- Norbert Dentressangle
- Parfums Christian Dior
- Renault Reagroup Centre de Gestion

Source : d'après *La lettre économique* Orléans Val de Loire n° 4, septembre 2006

Document 3 : La construction d'un centre de recherche sur le site d'Orléans-Charbonnière.

LVMH¹ *Recherche Parfums & Cosmétiques* officialise son choix de poursuivre son développement sur l'agglomération d'Orléans en y implantant son nouveau Centre de Recherche, *HELIOS*, qui ouvrira ses portes en 2010.

Ce choix s'explique pour plusieurs raisons : une main-d'œuvre qualifiée, une situation au cœur du pôle de recherche de la *Cosmetic Valley*² et la mobilisation des collectivités locales autour du projet.

Cette implantation vient renforcer la position stratégique de l'agglomération orléanaise, capitale de la recherche et de l'innovation en cosmétique sur le territoire français.

Baptisé *HELIOS*, du nom du dieu soleil, le Centre de Recherche sera construit sur le site des Parfums Christian Dior à Saint-Jean de Braye, sur l'agglomération orléanaise. Ce bâtiment, d'une surface totale de 16 500 m², localisé sur un terrain de 55 hectares, va abriter les 250 chercheurs de LVMH *Recherche*.

Ces scientifiques travaillent sur les extractions végétales, les nouvelles cibles biologiques, les polymères et les nouvelles formulations qui composent les quelques 650 nouveaux parfums, maquillages et produits de soin mis chaque année sur le marché pour l'ensemble des marques du groupe LVMH.

LVMH *Recherche Parfums & Cosmétiques* a travaillé étroitement avec les collectivités et les partenaires économiques locaux. *Orléans Technopole Développement*, en contact dès le départ avec LVMH *Recherche*, s'est fortement impliquée dans la réussite et le suivi du projet.

Ce projet mobilise aussi les énergies du Département du Loiret, de la Région Centre et de l'Agglomération Orléans Val de Loire, cette dernière y voyant une opportunité de renforcer les actions d'innovation et de développement durable, en particulier sur le site de Charbonnière.

Source : d'après *Info veille Biotech*, n° 113, 6 février 2008.

1. LVMH : *Louis Vuitton Moët Hennessy*, entreprise spécialisée dans les produits de luxe : haute couture, parfums et cosmétiques, vins, champagne, joaillerie, mode et maroquinerie...
2. *Cosmetic Valley* : concentration sur trois régions d'entreprises spécialisées dans les métiers de la parfumerie-cosmétique : Centre (Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher), Île de France (Yvelines) et Haute-Normandie.

QUESTIONS

Document 1 :

1) Montrez, en décrivant ce paysage, que le parc technologique de Charbonnière est un espace industriel d'un nouveau type. **3 points**

Document 2 :

2) Quels sont les arguments utilisés par les auteurs de cette affiche promotionnelle pour justifier de l'attrait du parc technologique d'Orléans-Charbonnière ? **3 points**

Document 3 :

3) Sous quelle forme le groupe LVMH a-t-il choisi de poursuivre son développement à Orléans? **1 point**

4) Citez les partenaires qui ont soutenu ce développement. **3 points**

5) Quelles raisons ont poussé le groupe LVMH à choisir le site de Charbonnière pour poursuivre son développement? **3 points**

Documents 1, 2 et 3 :

6) À l'aide de l'ensemble des documents et de vos connaissances, montrez, dans un développement d'une quinzaine de lignes, les principales caractéristiques d'un nouvel espace industriel du type du Parc technologique d'Orléans Charbonnière et les raisons pour lesquelles il constitue un espace attractif. **7 points**